

PROGRAMME DE FORMATION

Membre du CSE (Comité Social Economique) en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Durée

- 5 jours (35 heures) pour la formation initiale

Profils des stagiaires

- De 4 à 10 participants (recommandé 8)
- Membres du CSE d'une entreprise de + de 11 salariés

Prérequis

- Compréhension du français

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter.

Modalités - délais d'accès

- 4 semaines

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les rôles et les attributions du CSE dans le cadre de ses missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Devenir un acteur incontournable de la prévention

Moyens pédagogiques et techniques

- Formateur spécialisé
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, avec vidéoprojecteur, paperboard
- Documents supports de formation projetés, films
- Mise à disposition d'une « Boîte à outils » à la suite de la formation.

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation

Contenu de la formation

INTRODUCTION

- Présentation de la formation
- Autodiagnostic
- Présentation des stagiaires

1. LES PREROGATIVES DU C.S.E.

- Définition du CSE
- Les missions du CSE suivant l'effectif de l'entreprise
- Les missions en santé sécurité
- Les modalités de fonctionnement
- La consultation du CSE en matière de conditions de travail
- La BDESE
- Le droit d'alerte
- Droit de faire appel à un expert habilité
- Le règlement intérieur du CSE
- Ordre du jour, PV de réunion

2. LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Définition
- Les enjeux, les acteurs
- Le mécanisme d'apparition d'un dommage
- Les 9 principes généraux de prévention
- Les valeurs et les bonnes pratiques en prévention
- Les risques
- La pénibilité
- L'étude de postes
- L'évaluation des risques professionnels
- Le document unique
- Focus sur les RPS et les TMS

3. LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

- Définitions
- Statistiques
- Les responsabilités
- Le droit de retrait
- La déclaration et la gestion des AT / MP
- Les premiers secours
- L'analyse de l'accident
- La méthode de l'arbre des causes

4. MISE EN PRATIQUE CONCRETE AU SEIN DE SON ENTREPRISE

- Mise en place de cas pratiques réels et avec l'utilisation des différents outils, ainsi qu'à l'analyse des documents utilisés dans l'entreprise.
- Une mise en pratique et une confrontation aux problématiques spécifiques de son entreprise seront mises en œuvre.
- Approfondissement sur la méthode de l'arbre des causes
- Réalisation de visites terrain (débriefing, mise en place d'un plan d'actions)

5. EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Exercices pratiques
- Quizz